
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 11 juillet 2016

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur David Kimelfeld, 1er Vice-Président	(p. 7)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 7)
<i>Appel nominal</i>	(p. 7)
<i>Adoption</i> du procès-verbal de la Commission permanente du 23 mai 2016	(p. 8)
<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 18)
N°CP-2016-0955 Agro-écologie - Assistance à maîtrise d'ouvrage : animation du programme d'actions agricoles sur la zone d'intervention prioritaire (ZIP) eau potable du projet agro-environnemental et climatique (PAEC) de l'agglomération lyonnaise - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 8)
N°CP-2016-0956 Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 8)
N°CP-2016-0957 Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 9)
N°CP-2016-0958 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 9)
N°CP-2016-0959 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 9)
N°CP-2016-0960 Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 9)
N°CP-2016-0961 Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2016-0639 du 11 janvier 2016 -	(p. 9)
N°CP-2016-0962 Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône Saône habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 9)
N°CP-2016-0963 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 9)

N°CP-2016-0964	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône Saône habitat auprès du Crédit agricole centre-est entreprises -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-0965	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-0966	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Croix-Rouge française auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-0967	<i>Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-0968	<i>Neuville sur Saône - Pierre Bénite - Prestations d'assistance et fourniture de pièces détachées pour pompes à boues, à graisses et dilacérateurs (broyeurs) de marque NETZSCH installés sur les stations d'épurations de Pierre Bénite et Neuville sur Saône - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 10)
N°CP-2016-0969	<i>Missions d'agent de sécurité coordonnateur des mesures de sécurité pour l'exploitation des tunnels en régie sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 26)
N°CP-2016-0970	<i>Fourniture, mise en oeuvre, maintenance d'une solution logicielle de gestion des producteurs de déchets, des équipements de collecte et prestations associées - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0971	<i>Prestations de design de services, expérimentations et prototypages de services numériques - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0972	<i>Prestations de tierce maintenance applicative du système d'information géographique (SIG) - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0973	<i>Musée gallo-romain de Lyon Fourvière - Compléments tarifaires pour la librairie-boutique -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-0974	<i>Musée gallo-romain de Lyon Fourvière - Restauration de la barque Lyon Saint Georges (LSG) n°4 - Autorisation de signer un avenant n°2 au marché public -</i>	(p. 12)
N°CP-2016-0975	<i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er avril au 31 mai 2016 -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-0976	<i>Lyon 7°- Autorisation donnée au Centre régional de s oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon ou au bailleur mandaté par le CROUS de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien immobilier métropolitain situé 37, rue du Repos et cadastré BI 151, BI 152 et BI 155 -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-0977	<i>Lyon 8°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) - Mermoz nord - Autorisation donnée à la société Linkcity sud-est de déposer une demande de permis de construire pour un immeuble d'activité tertiaire sur le lot n°27, situé avenue Jean Mermoz -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-0978	<i>Lyon 8°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Autorisation donnée à la société Amallia de déposer une demande de permis de construire pour un immeuble de logements sur le lot n°28, situé rue du Professeur Ranvier -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-0979	<i>Vaulx en Velin - Grand projet de ville (GPV) - Secteur du Pré de l'Herpe - Autorisation donnée à la Ville de Vaulx en Velin de déposer une demande de permis de construire d'un équipement scolaire sur un terrain situé rue Gaston Bachelard, rue du Pré de l'Herpe et avenue Gaston Monmousseau -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-0980	<i>Villeurbanne - Saint Fons - Saint Genis Laval - Décines Charpieu - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-0981	<i>Givors - Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage - Lots n°1, 2, 3 et 4 - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 13)

- N°CP-2016-0982** Lyon - Prestations de curage et de vidange des réseaux privatifs de la Métropole de Lyon - 2 lots - Lancement des accords-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande - (p. 13)
- N°CP-2016-0983** Lyon - Fourniture de gants pour les agents de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - (p. 13)
- N°CP-2016-0984** Lyon 3°- Travaux de restructuration du collège Professeur Marcel Dargent situé 5, rue Jeanne Koehler - Lot n°4 : couverture, étancheités - Lot n°12 : carrelage, faïence - Lot n°13 : sols souples - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - (p. 13)
- N°CP-2016-0985** Lyon 3°- Travaux de restructuration du collège Professeur Marcel Dargent situé 5, rue Jeanne Koehler - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - (p. 13)
- N°CP-2016-0986** Bron - Reconstruction de la pouponnière, de la crèche de l'accueil mère-enfants et de 6 logements de fonction à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) - Lots n°3, 4, 5, 6, 7, 9, 18, 19 et 21 - Autorisation de signer 9 avenants - (p. 13)
- N°CP-2016-0987** Irigny - Restructuration du collège Daisy Georges Martin - Lot n°2 : plâtrerie peinture - Autorisation de signer l'avenant n°2 au marché public - (p. 13)
- N°CP-2016-0988** Lyon - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Métropole de Lyon - Lot n°15 : peinture et cloison placo - Autorisation de signer 4 avenants n°1 au marché public - (p. 14)
- N°CP-2016-0989** Saint Genis Laval - Restructuration et extension du collège Jean Giono - Marchés de travaux - Lots n°11, 14 et 17 et marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer 4 avenants - (p. 14)
- N°CP-2016-0990** Dardilly - Sinistre sous-sol maison d'habitation - Protocole d'accord transactionnel - (p. 14)
- N°CP-2016-0991** Lyon 1er - Création d'un collège sur le site de la Tourette - Lot n°15 : électricité - courants faibles - systèmes de sécurité incendie (SSI) - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Clemessy SA - (p. 14)
- N°CP-2016-0992** Animation et développement d'Onlymoov sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - (p. 15)
- N°CP-2016-0993** Service de télégestion des heures d'aide à domicile des personnes dépendantes - Autorisation de signer un avenant n°2 de prolongation au marché public - (p. 15)
- N°CP-2016-0994** Ecoreno'v 2016 - Attribution des subventions en faveur de la réhabilitation énergétique performante des logements et des immeubles d'habitation - (p. 16)
- N°CP-2016-0995** Grigny - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitaine de 8 parcelles de terrain nu situées avenue de Chantelot et esplanade Roger Long - Régularisation d'une servitude de passage de canalisations - (p. 16)
- N°CP-2016-0996** Dardilly - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain et cession à la société I-NOVATIV de l'emprise située à l'angle de l'avenue de Verdun et de l'Esplanade du 8 mai 1945 - (p. 16)
- N°CP-2016-0997** Charly - Création de la Voie nouvelle Louis Vignon - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir - (p. 16)
- N°CP-2016-0998** Entretien des contrôleurs et synthèses vocales pour feux tricolores et interventions d'urgence - Accords-cadres à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 2 marchés - (p. 16)
- N°CP-2016-0999** Travaux d'entretien des joints de dilatation existants et de mise en place de joints neufs sur les ouvrages d'art situés sur le territoire de la Métropole de Lyon - 2 lots - Accords-cadres à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 2 marchés - (p. 16)

- N°CP-2016-1000** *Travaux de peinture et de protection anti-corrosion sur les ouvrages d'art situés sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les 2 marchés -* (p. 16)
- N°CP-2016-1001** *Corbas - Requalification de l'avenue des Taillis entre la rue de l'Aviation et la rue du Velin - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -* (p. 16)
- N°CP-2016-1002** *Rochetaillée sur Saône - Quai Pierre Dupont - Requalification de la voie - Travaux de Voirie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -* (p. 17)
- N°CP-2016-1003** *Lyon 3°- Réaménagement de la rue Garibaldi, tronçon n°2 - Marché 1 : travaux préparatoires - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -* (p. 17)
- N°CP-2016-1004** *Lyon 3°- Réaménagement de la rue Garibaldi, tronçon n°2 - Marché 2 : travaux de démolition, de remblaiement de trémie et d'assainissement - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -* (p. 17)
- N°CP-2016-1005** *Lyon 7°- Réalisation du tronçon ouest de la rue Ravier - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -* (p. 18)
- N°CP-2016-1006** *Lyon 3°- Lyon 5°- Oullins - Chaponost - Plan de cession - Bilan 2015 des mises en vente de biens par adjudication ou par vente interactive - Mises en vente par adjudication pour l'année 2016 -* (p. 18)
- N°CP-2016-1007** *Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession, à titre onéreux, à la société civile de construction vente (SCCV) Bron Caravelle d'un terrain nu, composé des parcelles cadastrées B 939, B 2991, B 2993, B 2997, B 2999 et B 3004 formant le lot F et situé avenue Pierre Brossolette et rue Guillermin -* (p. 19)
- N°CP-2016-1008** *Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession, à titre onéreux, à la société Alliadé habitat d'un terrain nu, composé des parcelles cadastrées B 2998, B 3000, B 2994, B 2992, B 1479, B 3001 et B 3003 formant le lot G et situé avenue Pierre Brossolette et rue Guillermin -* (p. 19)
- N°CP-2016-1009** *Charbonnières les Bains - Habitat logement social - Cession, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la SA d'HLM Immobilière Rhône-Alpes (IRA) d'un immeuble situé 6, avenue de la Victoire -* (p. 19)
- N°CP-2016-1010** *Fontaines sur Saône - Habitat - Logement social - Cession, à titre onéreux, à l'Office public d'habitation à loyer modéré (HLM) Lyon Métropole habitat, suite à préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé 14, rue Vignet Trouvé -* (p. 19)
- N°CP-2016-1011** *Lyon 3°- Equipement public - Parc public - Cession, à titre onéreux, à la Ville de Lyon, d'une parcelle de terrain située rue Rochaix -* (p. 19)
- N°CP-2016-1012** *Lyon 7°- Habitat - Logement social - Cession, à titre onéreux, à la SA d'HLM Vilogia, à la suite de la préemption avec préfinancement, d'un immeuble (terrain et bâti) situé 142, cours Gambetta -* (p. 19)
- N°CP-2016-1013** *Neuville sur Saône - Plan de cession - Développement économique - Zone en Champagne - Cession, à titre onéreux, à la société anonyme (SA) dénommée Neuville Industries, d'un terrain nu situé 53, avenue Carnot, à détacher des parcelles cadastrées AD 451, AD 453, AD 455, AD 457 et AD 459 -* (p. 19)
- N°CP-2016-1014** *Vaulx en Velin - Plan de cession - Cession à titre onéreux à la société LBA Thivel ou toute société à elle substituée d'une parcelle de terrain située 90, avenue Franklin Roosevelt -* (p. 19)

- N°CP-2016-1015** Villeurbanne - Développement urbain - Carré de soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Cession, à titre onéreux, à la société Altaréa Cogédim d'un tènement immobilier situé 5 et 7, rue de la Poudrette sur la parcelle cadastrée BZ 62 - (p. 19)
- N°CP-2016-1016** Villeurbanne - Plan de cession - Habitat logement - Cession, à titre onéreux, à la SAS Akerys avec faculté de substitution d'un immeuble situé 37, rue Anatole France - Levée de l'emplacement réservé n°72 - (p. 19)
- N°CP-2016-1017** Villeurbanne - Plan de cession - Habitat logement social - Cession, à titre onéreux, à la société civile de construction vente (SCCV) Karénine, avec faculté de substitution, d'un tènement immobilier situé 138, cours Tolstoï - (p. 19)
- N°CP-2016-1018** Villeurbanne - Développement urbain - Cession, suite à préemption à la Commune, d'un ensemble immobilier situé 30, avenue Monin - (p. 19)
- N°CP-2016-1019** Dardilly - Voirie de proximité - Echange sans soulte, entre la Métropole de Lyon et la société Domici Promotion, de 4 parcelles de terrain nu situées chemin d'Ecully angle chemin du Bruley - (p. 19)
- N°CP-2016-1020** Limonest - Habitat - Logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Alliadé habitat, d'immeubles situés 294 et 298, avenue du Général de Gaulle - (p. 19)
- N°CP-2016-1021** Lyon 2° - Habitat - Logement social - Mise à disposition à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat, par bail emphytéotique, des immeubles situés 5 et 7, rue Seguin et 26 et 28, cours Charlemagne - (p. 20)
- N°CP-2016-1022** Collonges au Mont d'Or - Equipement public - Institution, sans indemnité, d'une servitude de passage, d'une canalisation publique souterraine évacuant les eaux pluviales, sous une parcelle située 11, rue de la Mairie, angle rue César Paulet et appartenant à la société Entreprendre pour humaniser la dépendance (EHD) - (p. 20)
- N°CP-2016-1023** Saint Priest - Equipement public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage d'une canalisation électrique souterraine au profit de la société Electricité réseau distribution France (ERDF) sur un terrain métropolitain situé chemin des Bruyères - Approbation d'une convention - (p. 20)
- N°CP-2016-1024** Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 10, avenue de l'Aviation et appartenant aux époux Rollet - (p. 20)
- N°CP-2016-1025** Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 5, avenue de l'Aviation et appartenant à Mme Murielle Peyrache née Mazabrard, nu propriétaire, et Mme Renée Mazabrard née Rocher, usufruitière - (p. 20)
- N°CP-2016-1026** Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 9, rue Emile Vial et appartenant à Mme Michèle Morel - (p. 20)
- N°CP-2016-1027** Champagne au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin des Anciennes Vignes et appartenant à la Commune - (p. 20)
- N°CP-2016-1028** Décines Charpieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain situé 10, rue Jules Ferry et appartenant à Mme Evelyne Marciaro-Blachère - (p. 20)
- N°CP-2016-1029** Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé rue des Verreries et appartenant à la Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité ou toute autre société qui lui sera substituée - (p. 20)
- N°CP-2016-1030** Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue André Sabatier et appartenant à la société Citinea ouvrages fonctionnels ou toute autre société qui lui sera substituée - (p. 20)
- N°CP-2016-1031** Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue Pierre Sémard et appartenant à la Commune - (p. 20)

- N°CP-2016-1032** Jonage - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin des Cyprès et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL) du lotissement Les Bouvreuils - (p. 20)
- N°CP-2016-1033** Lyon 5°- Voirie de proximité - Mise en demeure d'acquérir un immeuble situé 46, rue Joliot Curie et appartenant à M. Jérôme Berato - Renoncement à l'acquisition - (p. 20)
- N°CP-2016-1034** Lyon 7°- Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Georges Gouy angle 63-65, avenue Tony Garnier et appartenant à la société en nom collectif (SNC) Sauvegarde 95 ou toute autre société qui lui sera substituée - (p. 20)
- N°CP-2016-1035** Montanay - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 terrains nus, situés à l'angle de la rue du Marjeon et de la rue Sallet et appartenant à la Commune de Montanay - (p. 20)
- N°CP-2016-1036** Saint Didier au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin Ferrand angle chemin de Crécy et appartenant à M. Etienne Genin et Mme Stéphane Loisy - (p. 21)
- N°CP-2016-1037** Saint Priest - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Ambroise Paré et appartenant à la société Capelli - (p. 21)
- N°CP-2016-1038** Sainte Foy lès Lyon - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située à l'angle du chemin des Fonts et du chemin des Prés et appartenant à la copropriété Le Val Sainte Foy - (p. 21)
- N°CP-2016-1039** Tassin la Demi Lune - Développement urbain - ZAC du Centre - Acquisition, à titre gratuit, de terrains nus aménagés et d'un volume représentant des voiries situées rue des Maraichers, promenade des Tuileries, rue Georges Perret, avenue Général Leclerc et avenue de Lauterbourg et appartenant à la SERL - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015- 0583 du 7 décembre 2015 - (p. 21)
- N°CP-2016-1040** Tassin la Demi Lune - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Centre - Acquisition, à titre gratuit, de volumes de voirie situés promenade des Tuileries et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - (p. 21)
- N°CP-2016-1041** Tassin la Demi Lune - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une bande de terrain située chemin du Vallon et appartenant à la société l'Immobilière Leroy Merlin France - (p. 21)
- N°CP-2016-1042** Vénissieux - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de Vénissy - Acquisition, à titre onéreux, des parcelles de terrain à usage d'espaces publics, aménagées par la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), appartenant à cette dernière et situées rue Aristide Bruant et avenue Jean Cagne - (p. 21)
- N°CP-2016-1043** Villeurbanne - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°2, 26 et 21 situés au 167, cours Emile Zola et appartenant aux conjoints Yechichian - Kulloian - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel - (p. 21)
- N°CP-2016-1044** Villeurbanne - Voirie de proximité - Mise en demeure d'acquérir un immeuble situé 64, rue de Fontanières et appartenant à M. Guy Gea-Penas - Renoncement à l'acquisition - (p. 21)
- N°CP-2016-1045** Lyon 3°- Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition des lots de volumes n°11 et 12 et du lot de copropriété n°2 dépendant du lot de volume n°10 à usage de bureaux situés en rez-de-chaussée du bâtiment cadastrés B9 et B11 au 25, boulevard Vivier Merle, et appartenant à la SCI Lyon Rouq - (p. 21)
- N°CP-2016-1046** Lyon 3°- Développement urbain - Projet Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, de locaux commerciaux formant les volumes 12, 13 et 15 de l'ensemble immobilier du 25, 25 bis, 35 et 37, boulevard Vivier Merle et 1, 2 et 3, place Charles Béraudier et appartenant à la SAS Sidel - (p. 21)

- N°CP-2016-1047** Bron - Copropriété Caravelle - Travaux d'aménagement des espaces privés - Lots n°1 : terrassements, voirie, assainissement, n°3 : espaces verts, plantations et n°4 : mobilier, serrurerie - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - (p. 23)
- N°CP-2016-1048** Lyon 7°- Projet urbain partenarial (PUP) 75, rue de Gerland - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - (p. 23)
- N°CP-2016-1049** Habiter et se loger : Les Rendez-vous 2016 - Demande de subventions - (p. 24)
- N°CP-2016-1050** Lyon 3°- ZAC Part-Dieu Ouest - Principe du déclassement futur du domaine public métropolitain concernant des volumes existants ou à créer situés rues Servient et de Bonnel - Autorisation donnée à la SA Lyon Garibaldi ou tout autre filiale du groupe Unibail Rodamco, de déposer des autorisations d'urbanisme et commerciales - Engagement de la procédure de déclassement - (p. 24)
- N°CP-2016-1051** Projet Next Road - Développement d'une plateforme d'aide à la stratégie pour la gestion des déchets - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME) - (p. 24)
- N°CP-2016-1052** Location, acquisition et maintenance de corbeilles en polyéthylène haute densité (PEHD) sur le territoire de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - (p. 25)
- N°CP-2016-1053** Prestations d'insertion professionnelle ayant pour support la réalisation de missions dans les collèges de la Métropole de Lyon - 6 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - (p. 25)
- N°CP-2016-1054** Fourniture de produits d'épicerie et de pâtisserie pour le restaurant métropolitain et pour le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - (p. 25)
- N°CP-2016-1055** Protection de l'enfance - Internat Adolphe Favre - Mise à disposition des bâtiments - Approbation d'une convention - (p. 25)

Présidence de monsieur David Kimelfeld, 1er Vice-Président, en remplacement de M. le Président Collomb, momentanément empêché

Le lundi 11 juillet 2016 à 11 heures 15, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 29 juin 2016 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld).

Absents non excusés : Mme Cardona, M. Pouzol.

Membres invités

Présents : MM. Gouvermeyre et Devinez, Mme Runel

Absents excusés : MM. Lebuhotel et Longueval

Absent non excusé : M. Chabrier

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

**Adoption du procès-verbal
de la Commission permanente du 23 mai 2016**

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 23 mai 2016. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° CP-2016-0955 - Agro-écologie - Assistance à maîtrise d'ouvrage : animation du programme d'actions agricoles sur la zone d'intervention prioritaire (ZIP) eau potable du projet agro-environnemental et climatique (PAEC) de l'agglomération lyonnaise - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charles rapporte le dossier n°CP-2016-0955. Monsieur Charles, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARLES, rapporteur : Il s'agit de la mise en œuvre d'une délibération que nous avons votée en mars 2016, relative au projet agro-environnemental et climatique (PAEC) de l'agglomération lyonnaise, ce qu'on appelait auparavant la mesure agro-environnementale financée en grande partie par l'Europe mais que nous mettons en œuvre, dans le cadre de notre compétence agricole que nous avons depuis l'absorption des compétences du Département en 2015.

Il s'agit donc d'approuver le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché de prestations pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'animation du programme d'actions agricoles sur la zone d'intervention prioritaire eau potable du projet agro-environnemental et climatique (PAEC) de l'agglomération lyonnaise. Il s'agit également d'autoriser, dans le cas où cette procédure d'appel d'offres n'aurait reçu que des offres irrégulières ou inacceptables, au sens de l'article 59 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, monsieur le Président à poursuivre par voie de procédure concurrentielle négociée ou par la voie d'un nouvel appel d'offres aux conditions prévues à l'article, etc.

Il s'agit enfin d'autoriser monsieur le Président à signer l'accord-cadre à bons de commande et tous les actes y afférents pour un montant global minimum de 60 000 € HT et maximum de 240 000 € HT par périodes de 2 ans puisque le prochain projet agro-environnemental et climatique (PAEC) est d'une durée de 6 ans, à savoir de 2016 à 2022, et que la première période de 2 ans s'élève à un montant minimum de 20 000 € HT et maximum de 80 000 € HT, et ainsi de suite tous les 2 ans jusqu'à 2022, ou plutôt 2020 pour la période 2020-2022. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Pas de demande d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARLES.

N° CP-2016-0956 - Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0957 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0958 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0959 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0960 - Garantie d'emprunt accordée à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0961 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2016-0639 du 11 janvier 2016 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0962 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône Saône habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0963 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0964 - Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône Saône habitat auprès du Crédit agricole centre-est entreprises - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0965 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0966 - Garantie d'emprunt accordée à la Croix-Rouge française auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0967 - Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n°CP-2016-0956 à CP-2016-0967. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Il y a 12 décisions de garanties d'emprunts qui figurent dans vos dossiers. Le dossier n°CP-2016-0957 étant retiré, il m'en reste 11 à vous présenter. Celles-ci portent sur un ensemble d'opérations concernant 1 614 logements pour un montant total garanti de 60 188 515 €.

Deux dossiers pour des opérations d'acquisition-amélioration de la SCA Foncière d'habitat et humanisme. Le dossier n°CP-2016-0956 concerne 5 logements boulevard Joliot Curie à Vénissieux pour un montant total garanti de 140 250 € et le dossier n°CP-2016-0960 concerne un logement rue de la Roquette à Lyon 9° pour un montant garanti de 40 000 €.

Le dossier n°CP-2016-0958 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes pour l'acquisition en VEFA de 66 logements (12 à Meyzieu, 25 à Lyon 9°, 29 à Sainte Foy lès Lyon) et des travaux d'amélioration concernant 298 logements (50 à Caluire et Cuire, 99 à Lyon 3°, 105 à Givors et 44 à Lyon 8°) pour un montant total garanti de 8 767 986 €.

Le dossier n°CP-2016-0959 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes pour l'acquisition-amélioration de 19 logements rue Pasteur à Lyon 7° et 19 logements également rue Tronchet à Lyon 6° pour un montant total garanti de 1 667 533 €.

Le dossier n°CP-2016-0961 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat pour diverses opérations : l'acquisition de 17 logements rue Ney à Lyon 6°, la construction de 34 logements dont 19 à Vaulx en Velin et 15 à Feyzin, l'acquisition-amélioration de 103 logements dont 94 rue Hénon à Lyon 4° et 9, rue Audibert Lavirotte à Lyon 8°, la réhabilitation de 636 logements dont 256 à Lyon 2°, 248 à Lyon 3° et 132 à Fontaines sur Saône pour un montant total garanti de 23 983 898 €.

Ensuite, deux dossiers concernant la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône Saône habitat. Le dossier n°CP-2016-0962 pour la construction de 12 logements à Poleymieux au Mont d'Or pour un montant total garanti de 889 268 € et le dossier n°CP-2016-0964 pour la construction de 19 logements 90, rue de Verdun à Villeurbanne pour un montant total garanti de 2 499 850 €.

Le dossier n°CP-2016-0963 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité nouvelle pour l'acquisition en VEFA de 12 logements avenue Aynard à Ecully pour un montant total garanti de 750 023 €.

Le dossier n°CP-2016-0965 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat pour diverses opérations : l'acquisition en VEFA de 25 logements dont 23 à Saint Genis les Ollières et 2 à Villeurbanne, l'acquisition-amélioration de 66 logements dont 19 rue Félix Faure à Lyon 3° et 4 quai La martine à Fontaines sur Saône ainsi que 43 rue Audibert Lavirotte à Lyon 8°, la réhabilitation de 237 logements dont 100 logements rue des Aqueducs à Lyon 5°, 82 logements rue John Ford à Villeurbanne et 55 rue Clément Michut à Villeurbanne pour un montant total garanti de 11 679 625 €.

Le dossier n°CP-2016-0966 concerne une garantie d'emprunt accordée à la Croix-Rouge française pour une opération de reconstruction d'un EHPAD d'une capacité de 104 lits à Saint Cyr au Mont d'Or pour un montant total garanti de 8 412 331 €.

Enfin, le dossier n°CP-2016-0967 concerne une garantie d'emprunt accordée à la société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma pour l'acquisition en VEFA de 64 logements 22, avenue des Canuts à Vaulx en Velin pour un montant total garanti de 1 357 823 €.

Voilà, j'en ai terminé avec ces dossiers. Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Y-a-t-il des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Immobilière en Rhône-Alpes, n'ayant pas pris part ni aux débats, ni au vote du dossier n°CP-2016-0958 (article 26 du règlement intérieur du Conseil) et M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pas pris part ni aux débats, ni au vote du dossier n°CP-2016-0965 (article 26 du règlement intérieur du Conseil).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2016-0968 - Neuville sur Saône - Pierre Bénite - Prestations d'assistance et fourniture de pièces détachées pour pompes à boues, à graisses et dilacérateurs (broyeurs) de marque NETZSCH installés sur les stations d'épurations de Pierre Bénite et Neuville sur Saône - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte le dossier n°CP-2016-0968. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n°CP-2016-0968 concerne des prestations d'assistance et fourniture de pièces détachées pour pompes à boues sur les stations d'épuration de Pierre Bénite et de Neuville sur Saône. A ce titre, la société NETZSCH détient l'exclusivité pour le marché français de la commercialisation des pièces détachées de cette marque. Nous avons procédé à un marché négocié sur 4 ans pour un montant minimum de 160 000 € HT et maximum de 640 000 € HT.

M. LE PRESIDENT : Merci. Y-a-t-il des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

M. LE PRÉSIDENT : Je vous propose de passer le dossier n°CP-2016-0969 de monsieur le Vice-Président Jean-Luc Da Passano plus tard car celui-ci est, pour l'instant, en compagnie du Président Gérard Collomb à Irigny. Il devrait donc arriver plus tard. Je passe la parole à madame la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze.

N° CP-2016-0970 - Fourniture, mise en oeuvre, maintenance d'une solution logicielle de gestion des producteurs de déchets, des équipements de collecte et prestations associées - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2016-0971 - Prestations de design de services, expérimentations et prototypages de services numériques - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2016-0972 - Prestations de tierce maintenance applicative du système d'information géographique (SIG) - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte les dossiers n°CP-2016-0970 à CP-2016-0972. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur : Le dossier n°CP-2016-0970 concerne une autorisation de signature pour un marché, suite à une procédure d'appel d'offres déjà attribuée en commission permanente, et qui concerne la mise à jour de l'application prodige qui permet de connaître le volume de bacs de collecte sélective installés ainsi que le service rendu aux usagers.

Le dossier n°CP-2016-0971 rentre dans le cadre stratégique du numérique pour ce mandat où nous avons, comme vous le savez, plusieurs projets ambitieux qui sont engagés avec cette vocation de faire évoluer les usages et de moderniser notre façon de concevoir et de mettre à disposition nos services publics. Parmi ceux-ci, le Pass urbain et le guichet numérique. Nous avons, face à nous, 3 enjeux : le premier est d'innover dans nos modèles économiques, le second est de développer une approche de développement de service par les usages, dans une approche de co-design avec les usagers. Enfin, nous devons faire des choix technologiques et fonctionnels dans un contexte d'évolution rapide des technologies. C'est pour cela que la Métropole a souhaité faire appel à des ressources externes.

Nous avons voté un premier marché en Conseil métropolitain. Nous avons 2 autres marchés prévus : un marché de prestations de design de services et un marché de prestations de développement informatique avec des choix techniques et fonctionnels. Le dossier qui vous est présenté dans le cadre de cette Commission, concerne un marché à bons de commande relatif au marché n°2 pour une durée ferme de 2 ans, reconductible une fois 2 ans avec un montant maximum de 600 000 € HT pour la durée ferme et de 1,2 M€ pour la durée totale du marché. Nous avons fait une étude des offres et ce marché est attribué au groupement d'entreprises Nod-A/NoDesign.net/Entr'ouvert.

Nous avons enfin le dossier n°CP-2016-0972 qui doit permettre de lancer une procédure d'appel d'offres à partir d'une autorisation de signature pour un marché à bons de commande concernant la maintenance des applications utilisant notre système d'informations géographiques pour les métiers voirie, propreté, gestion de l'eau et urbanisme. Il s'agit d'un marché à bons de commande avec la société SWORD qui arrive à échéance le 7 mars 2017. Il était donc important de relancer une procédure d'appel d'offres sur 4 ans avec un engagement minimum de 600 000 € HT et maximum de 2,4 M€ HT. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup. Y-a-t-il des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

N° CP-2016-0973 - Musée gallo-romain de Lyon Fourvière - Compléments tarifaires pour la librairie-boutique - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative -

N°CP-2016-0974 - Musée gallo-romain de Lyon Fourvière - Restauration de la barque Lyon Saint Georges (LSG) n°4 - Autorisation de signer un avenant n°2 au marché public - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Képénékian rapporte les dossiers n°CP-2016-0973 et CP-2016-0974. Monsieur Képénékian, vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué KEPENEKIAN, rapporteur : Oui, je présente ces 2 dossiers. Le dossier n°CP-2016-0973 relatif au Musée gallo-romain de Lyon Fourvière concerne les compléments tarifaires pour la librairie-boutique puisque une exposition Archéo Terra est lancée autour des architectures de terre qui sera un magnifique rendez-vous jusqu'à janvier 2017.

C'est faire la place et rappeler l'importance des constructions en terre, y compris aujourd'hui avec cette qualité en termes énergétiques que représentent les constructions en terre. Donc, vous avez là quelques-uns des documents que nous allons mettre en vente à cette occasion et vous ne manquerez pas de vous fournir et d'acheter ce cube en torchis ou pisé pour faire d'excellents press-books. Donc, n'hésitez pas à les acheter. Rien de plus pour ce dossier.

M. LE PRÉSIDENT : N'hésitez pas à nous les offrir aussi, monsieur Képénékian.

M. le Conseiller délégué KEPENEKIAN : Juste qu'il faut que je trouve une raison pour t'offrir un truc.

(Rires dans la salle).

M. le Conseiller délégué KEPENEKIAN : Le dossier n°CP-2016-0974 est un peu plus complexe. Il concerne la restauration de la barque Lyon Saint Georges (LSG) n°4 et nous avons là nécessité de signer un deuxième avenant n°2 au marché public. Je rappelle que cette barque a été découverte lors des fouilles à Saint Georges et que le Conseil général du Rhône avait autorisé la signature d'un marché public pour la préservation et la mise sur support de la barque avec vocation d'être au Musée gallo-romain en 2016.

Ce marché était déjà évalué à plus de 1 M€ HT mais cette barque est dans un état plus fragile qu'on ne le pensait et vous savez que la société ARC-Nucléart qui siège à Grenoble est à peu près la seule en France à pouvoir garantir à la fois la transformation et la sécurisation et permettre à ces barques, dès qu'elles sont sorties de l'eau, de ne pas tomber en poussière. Le travail est plus long qu'on ne l'a estimé et nous avons besoin de prolonger de 26 mois le travail de préservation avant de pouvoir la présenter au Musée gallo-romain. C'est le but de ce dossier.

M. LE PRÉSIDENT : Merci. Madame la Vice-Présidente Vullien.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN : Oui, mes chers collègues, je voudrais attirer l'attention. On dit que c'est une société très compétente mais il y a encore plus de 2 ans de travail. Depuis le début, il me semble qu'on le sait, on vient de nous annoncer le prix, mais je voudrais quand même qu'on sache le prix total de ces foutues barques parce qu'il y en a plusieurs et, là, on ne parle que d'une. Je ne sais pas si on va encore nous annoncer des factures pour les autres barques mais je pense qu'à un moment donné, il faudrait arrêter ce genre de choses. Quand on trouve quelque chose, qu'on en prenne les mesures, qu'on en fasse tout ce qu'il faut pour préserver mais qu'on ne soit pas comme cela à se faire gruger par des entreprises, parce qu'il n'y a pas d'autres mots. Le prix est dément. Je vous rappelle que ce sont des euros. Je m'abstiens sur ce dossier.

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Képénékian, si vous avez quelques mots à dire.

M. le Conseiller délégué KEPENEKIAN : Oui, la remarque est bien sûr pertinente mais je rappelle que la Métropole de Lyon n'est concernée que pour une barque. La Ville de Lyon en assume quelques autres.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN : Le Conseil général payait aussi. Donc, on paye aussi ce que le Conseil général payait.

M. le Conseiller délégué KEPENEKIAN : Oui, on suit ce que le Conseil général a initié. Donc, voilà, il s'agit juste de cette unique barque. Effectivement, la technique de conservation est très complexe, donc onéreuse mais je suis d'accord pour que l'on soit attentif, et la prochaine fois qu'on la sortira, on la mettra au bord. Comme cela, en moins de 24 heures, elle tombera en poussière dès qu'elle aura séché.

M. LE PRÉSIDENT : Merci monsieur Képénékian. Y-a-t-il des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Dossier n°CP-2016-0973 : adopté à l'unanimité.

Dossier n°CP-2016-0974 : adopté, madame la Vice-Présidente Vullien s'étant abstenue.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué KEPENEKIAN.

N° CP-2016-0975 - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er avril au 31 mai 2016 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2016-0976 - Lyon 7°- Autorisation donnée au Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon ou au bailleur mandaté par le CROUS de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien immobilier métropolitain situé 37, rue du Repos et cadastré BI 151, BI 152 et BI 155 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0977 - Lyon 8°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) - Mermoz nord - Autorisation donnée à la société Linkcity sud-est de déposer une demande de permis de construire pour un immeuble d'activité tertiaire sur le lot n°27, situé avenue Jean Mermoz - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0978 - Lyon 8°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord - Autorisation donnée à la société Amallia de déposer une demande de permis de construire pour un immeuble de logements sur le lot n°28, situé rue du Professeur Ranvier - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0979 - Vaulx en Velin - Grand projet de ville (GPV) - Secteur du Pré de l'Herpe - Autorisation donnée à la Ville de Vaulx en Velin de déposer une demande de permis de construire d'un équipement scolaire sur un terrain situé rue Gaston Bachelard, rue du Pré de l'Herpe et avenue Gaston Monmousseau - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0980 - Villeurbanne - Saint Fons - Saint Genis Laval - Décines Charpieu - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0981 - Givors - Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage - Lots n°1, 2, 3 et 4 - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0982 - Lyon - Prestations de curage et de vidange des réseaux privatifs de la Métropole de Lyon - 2 lots - Lancement des accords-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0983 - Lyon - Fourniture de gants pour les agents de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0984 - Lyon 3°- Travaux de restructuration du collège Professeur Marcel Dargent situé 5, rue Jeanne Koehler - Lot n°4 : couverture, étanchéités - Lot n°12 : carrelage, faïence - Lot n°13 : sols souples - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0985 - Lyon 3°- Travaux de restructuration du collège Professeur Marcel Dargent situé 5, rue Jeanne Koehler - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0986 - Bron - Reconstruction de la pouponnière, de la crèche de l'accueil mère-enfants et de 6 logements de fonction à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) - Lots n°3, 4, 5, 6, 7, 9, 18, 19 et 21 - Autorisation de signer 9 avenants - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0987 - Irigny - Restructuration du collège Daisy Georges Martin - Lot n°2 : plâtrerie peinture - Autorisation de signer l'avenant n°2 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0988 - Lyon - Travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Métropole de Lyon - Lot n°15 : peinture et cloison placo - Autorisation de signer 4 avenants n°1 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0989 - Saint Genis Laval - Restructuration et extension du collège Jean Giono - Marchés de travaux - Lots n°11, 14 et 17 et marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer 4 avenants - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0990 - Dardilly - Sinistre sous-sol maison d'habitation - Protocole d'accord transactionnel - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

N° CP-2016-0991 - Lyon 1er - Création d'un collège sur le site de la Tourette - Lot n° 15 : électricité - courants faibles - systèmes de sécurité incendie (SSI) - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Clemessy SA - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n°CP-2016-0975 à CP-2016-0991. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Le dossier n°CP-2016-0975 a pour objectif de prendre acte des déplacements autorisés du 1er avril au 31 mai 2016.

Le dossier n°CP-2016-0976 à Lyon 7° vise à autoriser le CROUS de Lyon à déposer une demande de permis de construire portant sur le tènement situé dans l'enceinte de l'ancienne Caserne Sergent Blandan afin de pouvoir réaliser un programme de logements sociaux étudiants.

Le dossier n°CP-2016-0977 à Lyon 8° vise à autoriser la Société Linkcity sud-est à déposer une demande de permis de construire sur les parcelles composant le lot n°27 de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Mermoz nord pour la construction d'un immeuble consacré à l'activité tertiaire.

Le dossier n°CP-2016-0978 à Lyon 8° vise à autoriser la Société Amallia à déposer une demande de permis de construire sur la parcelle composant le lot n°28 de la ZAC Mermoz nord pour la construction d'un immeuble de 20 logements.

Le dossier n°CP-2016-0979 vise à autoriser la Ville de Vaulx en Velin à déposer une demande de permis de construire sur un terrain de 5 900 mètres carrés situé rue Gaston Bachelard et avenue Gaston Monmousseau pour la réalisation d'un nouvel équipement scolaire.

Le dossier n°CP-2016-0980 à Villeurbanne, Saint Fons, Saint Genis Laval et Décines Charpieu concerne l'autorisation de déposer des permis de démolir pour un immeuble d'habitation situé à Villeurbanne dans le cadre du projet Carré de Soie, pour une maison à Saint Fons dans le cadre d'un aménagement de voirie, pour une ancienne grange à Saint Genis Laval dans le cadre d'un aménagement de voirie, pour un sanitaire à Villeurbanne dans le cadre d'un aménagement de voirie et pour 9 bâtiments à Décines Charpieu dans le cadre d'une réserve foncière.

Le dossier n°CP-2016-0981 à Givors vise à autoriser la signature de marchés publics de travaux dans le cadre de la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Le dossier n°CP-2016-0982 à Lyon a pour objectif d'approuver le lancement et d'autoriser la signature des accords-cadre à bons de commande relative à des prestations de curage et de vidange des réseaux privatifs de la Métropole de Lyon.

Le dossier n°CP-2016-0983 à Lyon vise à autoriser la signature du marché à bons de commande relatif à la fourniture de gants pour les agents de la Métropole de Lyon.

Les dossiers n°CP-2016-0984 et CP-2016-0985 à Lyon 3° visent à autoriser la signature de différents marchés relatifs aux travaux de la restructuration du collège Professeur Marcel Dargent.

Le dossier n°CP-2016-0986 à Bron vise à approuver et à autoriser la signature de plusieurs avenants aux marchés de travaux pour la reconstruction de la pouponnière, de la crèche de l'accueil mère-enfants ainsi que de 6 logements de fonction à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF).

Le dossier n°CP-2019-0987 à Irigny a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n°2 au marché de travaux pour la restructuration du collège Daisy Georges Martin. Cet avenant concerne des travaux de plâtrerie peinture à la suite de la création d'un désenfumage de la salle de restaurant.

Le dossier n°CP-2016-0988 à Lyon a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de 4 avenants pour des travaux de maintenance et petits travaux neufs sur des biens immobiliers de la Métropole de Lyon. Ces avenants concernent des travaux de peinture et cloison placo qui ont pour but d'assurer les prestations jusqu'à la notification d'un nouveau marché en novembre 2016.

Le dossier n°CP-2016-0989 à Saint Genis Laval a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature d'avenants aux marchés de travaux pour la restructuration et l'extension du collège Jean Giono.

Le dossier n°CP-2016-0990 à Dardilly a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature du protocole d'accord transactionnel entre madame Flandrin, monsieur Leroy et la compagnie PACIFICA, la compagnie AXA et la Métropole de Lyon. Celui-ci a pour objet de mettre fin aux différends concernant des infiltrations d'eau constatées au niveau du sous-sol de la maison de madame Flandrin et de monsieur Leroy et d'indemniser les préjudices liés aux travaux de la reprise de leur sous-sol ainsi qu'aux frais de recharge de fuite et d'assèchement.

Enfin, le dossier n°CP-2016-0991 à Lyon 1er a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature du protocole d'accord transactionnel entre la Métropole de Lyon et la société Clemessy SA concernant le marché relatif à la réalisation de travaux d'électricité pour la création d'un nouveau collège sur le site de la Tourette. Ce protocole a pour objectif de mettre un terme au litige opposant la Métropole et la société Clemessy SA relatif à l'indemnisation des préjudices subis en raison des retards imputables à l'entreprise.

J'en ai terminé. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci. Y-a-t-il des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° CP-2016-0992 - Animation et développement d'Onlymoov sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Vesco rapporte le dossier n°CP-2016-0992. Monsieur Vesco, vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué VESCO, rapporteur : Le dossier n°CP-2016-0992 concerne un marché à bons de commande pour l'animation et le développement d'Onlymoov sur le territoire de la Métropole de Lyon. Il s'agit de collecter et de connecter les informations relatives à la mobilité et aux déplacements, de les diffuser, de les actualiser et de les valoriser de manière prédictive et en temps réel, puis de valoriser les informations multimodales de tous les autres partenaires de la mobilité urbaine pour un montant minimum de 400 000 € HT et maximum de 1 600 000 € HT pour une durée ferme de 2 ans. Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci. Y-a-t-il des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué VESCO.

N° CP-2016-0993 - Service de télégestion des heures d'aide à domicile des personnes dépendantes - Autorisation de signer un avenant n°2 de prolongation au marché public - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées - Direction de la vie à domicile -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Le Franc rapporte le dossier n°CP-2016-0993. Madame Le Franc, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LE FRANC, rapporteur : Le dossier n°CP-2016-0993 vise à prolonger le marché relatif à la télégestion des heures d'aide à domicile des personnes dépendantes conclu avec la société APOLOGIC, marché passé par le Département depuis 2012 et qui a fait l'objet d'un transfert partiel au 1er janvier 2015. La télégestion permet de prendre en compte les interventions au domicile des bénéficiaires de l'aide personnalisée d'autonomie (APA), de la prestation de compensation du handicap (PCH), ce qui permet d'une part le contrôle de l'effectivité des prestations et en même temps la simplification de la facturation de ces mêmes prestations.

Cet avenant nous donnera le temps de travailler à nouveau le cahier des charges, prenant en compte les nouveaux besoins de la Métropole de Lyon et des services d'accompagnement et d'aide à domicile de notre territoire afin de pouvoir lancer un nouveau marché en 2018. Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci. Y-a-t-il des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LE FRANC.

N° CP-2016-0994 - Ecoreno'v 2016 - Attribution des subventions en faveur de la réhabilitation énergétique performante des logements et des immeubles d'habitation - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vessiller rapporte le dossier n°CP-2016-0994. Madame Vessiller, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VESSILLER, rapporteur : Oui, un dossier comme nous en votons maintenant régulièrement sur les subventions attribuées aux opérations de réhabilitation énergétique performante dans l'agglomération, suite à la mise en place de notre politique éco-rénovation en septembre dernier. Donc, là, sur le dossier n°CP-2016-0994, nous attribuons une subvention pour 249 logements financés sur différentes Communes de la Métropole de Lyon, 13 aujourd'hui. Sur ces 249 logements en copropriété privée, plus de la moitié sont en BBC rénovation, c'est-à-dire la rénovation la plus performante pour un montant de 764 000 € sur l'ensemble des 265 subventions, sachant qu'il y a des subventions à 2 000 € de rénovation exemplaire, et comme je le disais, 155 subventions à 3 500 € pour le BBC.

M. LE PRESIDENT : Merci. Y-a-t-il des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VESSILLER.

N° CP-2016-0995 - Grigny - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitain de 8 parcelles de terrain nu situées avenue de Chantelot et esplanade Roger Long - Régularisation d'une servitude de passage de canalisations - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-0996 - Dardilly - Déclassement d'une partie du domaine public métropolitain et cession à la société I-NOVATIV de l'emprise située à l'angle de l'avenue de Verdun et de l'Esplanade du 8 mai 1945 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-0997 - Charly - Création de la Voie nouvelle Louis Vignon - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-0998 - Entretien des contrôleurs et synthèses vocales pour feux tricolores et interventions d'urgence - Accords-cadres à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 2 marchés - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-0999 - Travaux d'entretien des joints de dilatation existants et de mise en place de joints neufs sur les ouvrages d'art situés sur le territoire de la Métropole de Lyon - 2 lots - Accords-cadres à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer 2 marchés - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-1000 - Travaux de peinture et de protection anti-corrosion sur les ouvrages d'art situés sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les 2 marchés - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-1001 - Corbas - Requalification de l'avenue des Taillis entre la rue de l'Aviation et la rue du Velin - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-1002 - Rochetaillée sur Saône - Quai Pierre Dupont - Requalification de la voie - Travaux de Voirie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-1003 - Lyon 3° - Réaménagement de la rue Garibaldi, tronçon n°2 - Marché 1 : travaux préparatoires - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-1004 - Lyon 3°- Réaménagement de la rue Garibaldi, tronçon n°2 - Marché 2 : travaux de démolition, de remblaiement de trémie et d'assainissement - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n°CP-2016-0995 à CP-2016-1004. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Le premier dossier n°CP-2016-0995 à Grigny vise, dans le cadre de la réalisation foncière de l'avenue de Chantelot et de l'esplanade Roger Long, à solliciter la Métropole de Lyon pour le classement de 5 parcelles de terrain et la régularisation d'une servitude de passage. L'ensemble des services métropolitains consultés ont émis un avis favorable. Ce classement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation assurées par l'avenue de Chantelot, cette opération est dispensée d'enquête publique. Aux termes du compromis, l'acquisition de ces parcelles n'interviendrait qu'à titre purement gratuit.

Le dossier n°CP-2016-0996 à Dardilly vise, dans le cadre du projet d'aménagement du quartier du Barriot mené à Dardilly par la société I-NOVATIV, à solliciter la Métropole de Lyon pour le déclassement et l'acquisition d'une emprise située à l'angle de l'avenue de Verdun et de l'Esplanade du 8 mai 1945 sur cette commune. Je rappelle que plusieurs réseaux existent sous ou à proximité de l'emprise. Il appartient à Grand Lyon Réseaux Exploitant de modifier ces réseaux.

L'ensemble des services métropolitains est favorable à ce déclassement. L'acquéreur ayant accepté les conditions de cession, un compromis a d'ores et déjà été établi. Aux termes de ce compromis, la parcelle de terrain de 18 mètres carrés serait cédée à cette société pour un montant de 6 000 € conforme à l'estimation de France domaine. Ce déclassement ne portant pas atteinte aux conditions de desserte, il est donc dispensé d'enquête publique.

Le dossier n°CP-2016-0997 à Charly vise, par délibération du Conseil n°2015-0475 du 6 juillet 2015, l'approbation de la Métropole de Lyon concernant l'inscription à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 de l'opération Voie nouvelle Louis Vignon/montée de l'Eglise. Ce projet prévoit de créer une voie nouvelle et un parking pour répondre aux problèmes de stationnement. La démolition d'une maison d'habitation nécessite un permis de démolir. Cette maison étant située à moins de 500 mètres du château de Charly, classé monument historique, cette démolition est donc soumise à l'obtention d'un permis de démolir. En conséquence, il convient donc de déposer une demande de permis de démolir pour cet immeuble.

Le dossier n°CP-2016-0998 concerne l'objet d'une procédure en vue de l'attribution de 2 marchés de service portant sur l'entretien des contrôleurs et synthèses vocales pour feux tricolores. Les prestations relatives aux présents marchés de services pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. 2 lots géographiques seront définis avec un accord-cadre à bons de commande : le lot n°1 avec un montant minimum de 400 000 € HT et maximum de 1 600 000 € HT, la même chose pour le lot n°2. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ces marchés.

Le dossier n°CP-2016-0999 concerne le lancement d'une procédure en vue de l'attribution de 2 marchés de travaux pour les années 2017 et 2018, éventuellement pour 2019 et 2020. Ces prestations ont pour objet d'assurer les travaux d'entretien des joints de dilatation existants et de la mise en place de joints neufs sur les grands ouvrages. L'opération est décomposée en 2 lots géographiques du même montant, montant minimum de 200 000 € HT et maximum de 800 000 € HT. Ces prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert et ces 2 marchés feraient l'objet d'un accord-cadre à bons de commande. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ces 2 marchés.

Le dossier n°CP-2016-1000 a la même procédure. Il s'agit de l'attribution de 2 marchés de travaux pour des travaux de protection anti-corrosion et de peinture sur les ouvrages d'art. L'opération est décomposée en 2 lots géographiques du même montant, montant minimum de 240 000 € TTC et maximum de 960 000 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-1001 à Corbas concerne un marché de travaux de voirie ayant pour objet la requalification de l'avenue des Taillis entre la rue de l'Aviation et la rue du Velin. Cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI). Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 3 juin 2016, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise PERRIER TP pour un montant de 297 438,98 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dossier n°CP-2016-1002 à Rochetaillée sur Saône concerne un marché de travaux de voirie ayant pour objet la requalification de la voie quai Pierre Dupont. Cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI). Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 3 juin 2016, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise AXIMA CENTRE pour un montant de 595 396,44 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n°CP-2016-1003 à Lyon 3° concerne un marché de travaux préparatoires dans le cadre du réaménagement du tronçon n°2 de la rue Garibaldi. Je rappelle que ce tronçon est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI). Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. Le marché fera l'objet d'un marché à bons de commande et ne comporte pas de commande minimum mais un montant maximum de 600 000 € TTC pour une durée ferme de 2 ans. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 24 juin 2016, a retenu l'offre de l'entreprise AXIMUM. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n°CP-2016-1004 à Lyon 3° concerne toujours le tronçon n°2 de la rue Garibaldi mais c'est un marché de travaux de démolition, de remblaiement de trémie et d'assainissement. Une procédure d'appel d'offres a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 24 juin 2016, a retenu l'entreprise RAZEL-BEC pour un montant de 585 551,52 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Voilà monsieur le Président pour l'ensemble de mes dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci. Y-a-t-il des demandes d'intervention ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

M. LE PRÉSIDENT : Je repasse la présidence au Président de la Métropole de Lyon.

Présidence de monsieur Gérard Collomb
Président

M. LE PRÉSIDENT : Bien, merci monsieur le Vice-Président David Kimelfeld. Celui-ci vous a dit que nous venions de l'inauguration d'une nouvelle extension, en l'occurrence d'une piste d'essai de l'usine JTEKT à Irigny. Evidemment, c'est un investissement important. Cela consolide totalement l'implantation de cette société qui fabrique toutes les transmissions pour toutes les marques automobiles dans l'agglomération lyonnaise.

Il y avait à la fois le Président de JTEKT, le nouvel ambassadeur nommé il y a un mois qui était auparavant ambassadeur en Chine puis, dans son poste précédent, ambassadeur à Thaïlande, ce qui veut dire qu'il connaît bien l'Asie et qu'il sait aussi les relations qu'on peut entretenir avec les uns et les autres dans cette région du monde. Donc, il est important que nous puissions y aller.

Pour ma part, j'irai faire un voyage de 8 jours au Japon à l'automne pour confirmer un certain nombre de partenariats que nous pouvons avoir. Je rappelle qu'il y a un nombre relativement important d'industries japonaises dans l'agglomération. Ainsi, il est important que l'on continue à développer les liens avec eux.

Voilà, c'est monsieur le Vice-Président Crimier qui rapporte les dossiers suivants.

N° CP-2016-1005 - Lyon 7° - Réalisation du tronçon ouest de la rue Ravier - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

N° CP-2016-1006 - Lyon 3° - Lyon 5° - Oullins - Chaponost - Plan de cession - Bilan 2015 des mises en vente de biens par adjudication ou par vente interactive - Mises en vente par adjudication pour l'année 2016 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1007 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession, à titre onéreux, à la société civile de construction vente (SCCV) Bron Caravelle d'un terrain nu, composé des parcelles cadastrées B 939, B 2991, B 2993, B 2997, B 2999 et B 3004 formant le lot F et situé avenue Pierre Brossolette et rue Guillermin - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1008 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon - Cession, à titre onéreux, à la société Alliade habitat d'un terrain nu, composé des parcelles cadastrées B 2998, B 3000, B 2994, B 2992, B 1479, B 3001 et B 3003 formant le lot G et situé avenue Pierre Brossolette et rue Guillermin - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1009 - Charbonnières les Bains - Habitat logement social - Cession, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la SA d'HLM Immobilière Rhône-Alpes (IRA) d'un immeuble situé 6, avenue de la Victoire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1010 - Fontaines sur Saône - Habitat - Logement social - Cession, à titre onéreux, à l'Office public d'habitation à loyer modéré (HLM) Lyon Métropole habitat, suite à préemption avec préfinancement, d'un immeuble situé 14, rue Vignet Trouvé - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1011 - Lyon 3° - Equipement public - Parc public - Cession, à titre onéreux, à la Ville de Lyon, d'une parcelle de terrain située rue Rochaix - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1012 - Lyon 7° - Habitat - Logement social - Cession, à titre onéreux, à la SA d'HLM Vilogia, à la suite de la préemption avec préfinancement, d'un immeuble (terrain et bâti) situé 142, cours Gambetta - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1013 - Neuville sur Saône - Plan de cession - Développement économique - Zone en Champagne - Cession, à titre onéreux, à la société anonyme (SA) dénommée Neuville Industries, d'un terrain nu situé 53, avenue Carnot, à détacher des parcelles cadastrées AD 451, AD 453, AD 455, AD 457 et AD 459 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1014 - Vaulx en Velin - Plan de cession - Cession à titre onéreux à la société LBA Thivel ou toute société à elle substituée d'une parcelle de terrain située 90, avenue Franklin Roosevelt - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1015 - Villeurbanne - Développement urbain - Carré de soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Cession, à titre onéreux, à la société Altaréa Cogédim d'un tènement immobilier situé 5 et 7, rue de la Poudrette sur la parcelle cadastrée BZ 62 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1016 - Villeurbanne - Plan de cession - Habitat logement - Cession, à titre onéreux, à la SAS Akerys avec faculté de substitution d'un immeuble situé 37, rue Anatole France - Levée de l'emplacement réservé n°72 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1017 - Villeurbanne - Plan de cession - Habitat logement social - Cession, à titre onéreux, à la société civile de construction vente (SCCV) Karénine, avec faculté de substitution, d'un tènement immobilier situé 138, cours Tolstoï - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1018 - Villeurbanne - Développement urbain - Cession, suite à préemption à la Commune, d'un ensemble immobilier situé 30, avenue Monin - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1019 - Dardilly - Voirie de proximité - Echange sans soulte, entre la Métropole de Lyon et la société Domici Promotion, de 4 parcelles de terrain nu situées chemin d'Ecully angle chemin du Bruley - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1020 - Limonest - Habitat - Logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Alliade habitat, d'immeubles situés 294 et 298, avenue du Général de Gaulle - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1021 - Lyon 2° - Habitat - Logement social - Mise à disposition à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon Habitat, par bail emphytéotique, des immeubles situés 5 et 7, rue Seguin et 26 et 28, cours Charlemagne - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1022 - Collonges au Mont d'Or - Equipement public - Institution, sans indemnité, d'une servitude de passage, d'une canalisation publique souterraine évacuant les eaux pluviales, sous une parcelle située 11, rue de la Mairie, angle rue César Paulet et appartenant à la société Entreprendre pour humaniser la dépendance (EHD) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1023 - Saint Priest - Equipement public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage d'une canalisation électrique souterraine au profit de la société Electricité réseau distribution France (ERDF) sur un terrain métropolitain situé chemin des Bruyères - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1024 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 10, avenue de l'Aviation et appartenant aux époux Rollet - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1025 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 5, avenue de l'Aviation et appartenant à Mme Murielle Peyrache née Mazabrard, nu propriétaire, et Mme Renée Mazabrard née Rocher, usufruitière - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1026 - Bron - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 9, rue Emile Vial et appartenant à Mme Michèle Morel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1027 - Champagne au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin des Anciennes Vignes et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1028 - Décines Charpieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain situé 10, rue Jules Ferry et appartenant à Mme Evelyne Marciaro-Blachère - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1029 - Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé rue des Verreries et appartenant à la Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité ou toute autre société qui lui sera substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1030 - Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue André Sabatier et appartenant à la société Citinea ouvrages fonctionnels ou toute autre société qui lui sera substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1031 - Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue Pierre Sémard et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1032 - Jonage - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin des Cyprès et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL) du lotissement Les Bouvreuils - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1033 - Lyon 5° - Voirie de proximité - Mise en demeure d'acquiescer un immeuble situé 46, rue Joliot Curie et appartenant à M. Jérôme Berato - Renoncement à l'acquisition - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1034 - Lyon 7° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue Georges Gouy angle 63-65, avenue Tony Garnier et appartenant à la société en nom collectif (SNC) Sauvegarde 95 ou toute autre société qui lui sera substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1035 - Montanay - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 terrains nus, situés à l'angle de la rue du Marjeon et de la rue Sallet et appartenant à la Commune de Montanay - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1036 - Saint Didier au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin Ferrand angle chemin de Crécy et appartenant à M. Etienne Genin et Mme Stéphane Loisy - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1037 - Saint Priest - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Ambroise Paré et appartenant à la société Capelli - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1038 - Sainte Foy lès Lyon - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située à l'angle du chemin des Fonts et du chemin des Prés et appartenant à la copropriété Le Val Sainte Foy - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1039 - Tassin la Demi Lune - Développement urbain - ZAC du Centre - Acquisition, à titre gratuit, de terrains nus aménagés et d'un volume représentant des voiries situées rue des Maraichers, promenade des Tuileries, rue Georges Perret, avenue Général Leclerc et avenue de Lauterbourg et appartenant à la SERL - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0583 du 7 décembre 2015 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1040 - Tassin la Demi Lune - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Centre - Acquisition, à titre gratuit, de volumes de voirie situés promenade des Tuileries et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1041 - Tassin la Demi Lune - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une bande de terrain située chemin du Vallon et appartenant à la société l'Immobilière Leroy Merlin France - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1042 - Vénissieux - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) de Vénissy - Acquisition, à titre onéreux, des parcelles de terrain à usage d'espaces publics, aménagées par la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), appartenant à cette dernière et situées rue Aristide Bruant et avenue Jean Cagne - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1043 - Villeurbanne - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Gratte-Ciel nord - Acquisition, à titre onéreux, des lots n°2, 26 et 21 situés au 167, cours Emile Zola et appartenant aux conjoints Yechichian - Kulloian - Approbation d'un protocole d'accord transactionnel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1044 - Villeurbanne - Voirie de proximité - Mise en demeure d'acquiescer un immeuble situé 64, rue de Fontanières et appartenant à M. Guy Gea-Penas - Renoncement à l'acquisition - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1045 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition des lots de volumes n°11 et 12 et du lot de copropriété n°2 dépendant du lot de volume n°10 à usage de bureaux situés en rez-de-chaussée du bâtiment cadastrés B9 et B11 au 25, boulevard Vivier Merle, et appartenant à la SCI Lyon Rouq - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1046 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, de locaux commerciaux formant les volumes 12, 13 et 15 de l'ensemble immobilier du 25, 25 bis, 35 et 37, boulevard Vivier Merle et 1, 2 et 3, place Charles Béraudier et appartenant à la SAS Sidel - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n°CP-2016-1005 à CP-2016-1046. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Merci monsieur le Président. 42 dossiers qui sont à présenter à cette séance. 22 dossiers d'acquisition : 16 pour la voirie de proximité et 6 pour des projets urbains du type Part-Dieu, ZAC du Centre à Caluire et Cuire, ZAC Gratte-Ciel, ZAC de Vénissy et 12 dossiers de cessions : 4 pour le plan de cession d'un montant de 1 M€ et 8 autres suite à des reventes après préemption ou sur des préfinancements de la Métropole, 8 dossiers divers pour des servitudes et une décision concernant les ventes externalisées 2016, deuxième étape du plan de cession.

Les 14 acquisitions à titre gratuit concernent les dossiers n°CP-2016-1019, CP-2016-1024 à CP-2016-1027, CP-2016-1030 à CP-2016-1032, CP-2016-1034 à CP-2016-1038 et CP-2016-1041.

Ces dossiers concernent les Communes de Dardilly, Bron pour 3 décisions, Champagne au Mont d'Or, Grigny pour 2 décisions, Genas, Lyon 7^e, Montanay, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Priest, Sainte Foy lès Lyon et Tassin la Demi Lune. Il s'agit bien sûr d'aménagements de voirie, de régularisations foncières et d'aménagements divers et de quelques régularisations et élargissements de voies pour une surface totale de 6 433 mètres carrés pour 0 €.

Ensuite, le dossier n°CP-2016-1028 à Décines Charpi eu concerne l'élargissement de la rue Jules Ferry. Il s'agit d'acheter un terrain nu plus un bâti pour un montant de 95 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1029 à Givors concerne l'élargissement de la rue des Verreries et de l'achat d'un terrain nu pour un montant total de 38 625 €. Cette acquisition, à titre onéreux, représente une surface de 507 mètres carrés.

Ensuite, sur les dossiers relatifs aux différentes ZAC citées tout à l'heure.

Les dossiers n°CP-2016-1039, CP-2016-1040, CP-2016-1042, CP-2016-1043, CP-2016-1045 et CP-2016-1046 concernent les Communes de Tassin la Demi Lune pour 2 décisions, Vénissieux, Villeurbanne et Lyon 3^e pour 2 décisions.

Le dossier n°CP-2016-1039 concerne la ZAC du Centre. C'est la modification d'un report pour le retrait d'une bande de terrain de 33 mètres carrés.

Le dossier n°CP-2016-1040 concerne la ZAC du Centre pour la promenade des Tuileries.

Le dossier n°CP-2016-1042 concerne la ZAC de Vénissy. C'est l'acquisition des terrains pour les espaces publics.

Le dossier n°CP-2016-1043 concerne la ZAC Gratte-Ciel nord. Il s'agit de l'approbation d'un protocole d'accord transactionnel sur un local commercial.

Le dossier n°CP-2016-1045 concerne le projet Lyon Part-Dieu. Il s'agit de l'acquisition de volumes n° 11 et 12 à usage de bureaux appartenant à la SCI Lyon Rouq.

Le dossier n°CP-2016-1046 concerne le projet Lyon Part-Dieu. Il s'agit de l'acquisition de volumes n° 12, 13 et 15 appartenant à la SAS Sidel.

L'ensemble de ces acquisitions représente une surface de 5 714 mètres carrés pour un montant total de 7 312 580 €.

En ce qui concerne les cessions, les dossiers n°CP-2016-1013 et CP-2016-1014 concernent les Communes de Neuville sur Saône et Vaulx en Velin. Il s'agit de cessions de terrains en direction d'entreprises pour du développement économique, respectivement pour 2 960 mètres carrés et 1 586 mètres carrés et pour des montants respectifs de 88 800 € et 95 160 €.

Ensuite, les dossiers n°CP-2016-1016 et CP-2016-1017 concernent la Commune de Villeurbanne. Ces 2 décisions sont des plans de cession pour réaliser des logements dont 29 logements rue Anatole France avec une proportion de 25 % de logements sociaux et un plan de cession sur l'habitat résidence sociale pour 38 PLAI à la société ADOMA sur le cours Tolstoï. La surface totale représente 6 304 mètres carrés pour un montant total de 1 063 960 €.

Simplement, un chiffre récapitulatif. Le plan de cession total, depuis le début de l'année, s'élève à 6 603 208 € dont la cession Merz et l'objectif de l'année était de 5 500 000 €.

Ensuite, les dossiers n°CP-2016-1007 et CP-2016-1008 concernent la Commune de Bron. Il s'agit de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon. Il s'agit de cessions de 6 207 mètres carrés de plancher et de 3 502 mètres carrés de plancher sur des terrains nus pour des montants respectifs de 2 160 036 € et 1 034 490,80 €.

Le dossier n°CP-2016-1009 à Charbonnières les Bains concerne une cession pour réaliser de l'habitat logement social pour 4 PLUS et 2 PLAI. Il s'agit d'un immeuble d'habitation R+2 cédé pour 1 110 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1010 à Fontaines sur Saône concerne un projet d'habitat social suite à une préemption avec préfinancement pour une surface de 938 mètres carrés et une maison d'habitation de 2 niveaux pour un montant de 280 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1011 à Lyon 3° concerne un équipement public appartenant au parc public, nommé RVI Feuillat pour une cession de 11 169 mètres carrés et pour un montant total de 532 800 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-1012 à Lyon 7° concerne une cession à Vilogia pour de l'habitat logement social suite à une préemption avec préfinancement sur la base de 31 logements PLAI cours Gambetta pour un montant de 2 865 000 €.

Enfin, les 2 derniers dossiers n°CP-2016-1015 et CP-2016-1018 à Villeurbanne concernent respectivement Altaréa Cogédim. Il s'agit du développement de la ZAC de la Soie ou de la Poudrette, donc une cession de 906 mètres carrés pour un montant de 1 103 000 € et il s'agit de développement urbain suite à la préemption avec préfinancement à la Commune pour le développement d'équipements sportifs et d'espaces verts avenue Monin. Sur 757 mètres carrés, il s'agit là de 2 bâtiments à usage de garage et de hangar pour un montant de 251 130 €.

Le total des opérations avec préfinancement s'élève à 4 500 130 €. Le total global des cessions s'élève à 10 400 416,80 €, pour être très précis.

Ensuite, j'en arrive aux dossiers divers.

Le dossier n°CP-2016-1005 à Lyon 7° concerne un engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) concernant le tronçon ouest de la rue Ravier. C'est une participation financière au titre du PLU 75, rue de Gerland pour une recette de 1 863 305 € et une dépense de 2 041 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1006 à Lyon 3°, Lyon 5°, Oullins et Chaponost concerne la 2° phase du plan de cession externalisé. Simplement, je vous rappelle qu'il s'agit du bilan 2015 des mises en vente de biens par adjudication ou par vente interactive. La recette 2015 s'était élevée à 1 300 000 € alors qu'au départ les mises à prix étaient à 800 000 €. Le montant des ventes par adjudication pour l'année 2016 est estimé à 560 400 € en mise à prix. Il s'agit de 4 biens.

Le dossier n°CP-2016-1020 à Limonest concerne du logement social. Il s'agit de la mise à disposition, par bail emphytéotique, à Alliade habitat, de 4 logements PLS et de 2 logements PLUS pour une recette de 390 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1021 à Lyon 2° concerne du logement social. Il s'agit de la mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de 12 logements PLUS et de 5 PLAI pour un montant de 55 070 €.

Les dossiers n°CP-2016-1022 et CP-2016-1023 à Collonges au Mont d'Or et Saint Priest, concernent une servitude de passage d'eaux pluviales et une canalisation électrique souterraine au profit de la société Electricité réseau distribution France (ERDF) sans recette ni dépense.

Enfin, les deux derniers dossiers n°CP-2016-1033 et CP-2016-1044 à Lyon 5° et Villeurbanne concernent le renoncement à la mise en demeure d'acquiescer sur des emplacements réservés pour laquelle la Métropole de Lyon ne donne pas suite.

Et j'en ai terminé, monsieur le Président, avec ces 42 dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pas pris part ni aux débats, ni aux votes des dossiers n°CP-2016-1008 et CP-2016-1020 (article 26 du règlement intérieur du Conseil), Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Immobilière Rhône-Alpes, n'ayant pas pris part ni aux débats, ni au vote du dossier n°CP-2016-1009 (article 26 du règlement intérieur du Conseil) et M. Martial PASSI, Président de Lyon Métropole habitat, n'ayant pas pris part ni aux débats, ni au vote du dossier n°CP-2016-1010 (article 26 du règlement intérieur du Conseil).

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° CP-2016-1047 - Bron - Copropriété Caravelle - Travaux d'aménagement des espaces privés - Lots n°1 : terrassements, voirie, assainissement, n°3 : espaces verts, plantations et n°4 : mobilier, serrurerie - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

N° CP-2016-1048 - Lyon 7° - Projet urbain partenarial (PUP) 75, rue de Gerland - Travaux d'aménagement - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

N° CP-2016-1049 - Habiter et se loger : Les Rendez-vous 2016 - Demande de subventions - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

N° CP-2016-1050 - Lyon 3°- ZAC Part-Dieu Ouest - Principe du déclassement futur du domaine public métropolitain concernant des volumes existants ou à créer situés rues Servient et de Bonnel - Autorisation donnée à la SA Lyon Garibaldi ou tout autre filiale du groupe Unibail Rodamco, de déposer des autorisations d'urbanisme et commerciales - Engagement de la procédure de déclassement - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n°CP-2016-1047 à CP-2016-1050. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Oui, monsieur le Président et chers collègues, j'ai 4 dossiers. Le dossier n°CP-2016-1047 à Bron concerne la copropriété Caravelle. Il s'agit de travaux d'aménagement des espaces privés avec l'attribution de 4 lots :

- n°1 relatif aux terrassements, voirie, assainissement,
- n°3 relatif aux espaces verts, plantations,
- n°4 relatif au mobilier, serrurerie.

Il est précisé que le lot n°2 relève de votre délégation de signature, eu égard au montant du lot en question qui est inférieur à 209 000 €. Donc, il est proposé d'attribuer le lot n°1 à l'entreprise Colas RAA, le lot n°3 à l'entreprise Parcs et Sports et le lot n°4 à l'entreprise SERIC.

Le dossier n°CP-2016-1048 à Lyon 7° concerne le projet urbain partenarial (PUP) 75, rue de Gerland avec la réalisation d'un certain nombre de travaux d'aménagement. En l'occurrence, il s'agit ici d'attribuer le lot n°1 qui est un lot avenant avec une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles pour la réalisation des voiries et réseaux divers au profit de l'entreprise Perrier TP et le lot n°2 relatif aux revêtements et mobiliers béton à l'entreprise ASTEN. Quant au lot relatif aux espaces verts dont le montant est inférieur à 209 000 € HT, celui-ci rentre dans la délégation d'attribution de signature accordée à monsieur le Président de la Métropole de Lyon.

Le dossier n°CP-2016-1049 concerne la manifestation que nous avons organisée au niveau de la Métropole de Lyon, en l'occurrence Habiter et se loger : Les Rendez-vous 2016. Il s'agit d'une demande de subvention. La particularité de cet événement, c'est qu'il est en majeure partie financé par un certain nombre d'acteurs du monde du logement et de la construction dont on voit, dans le tableau du projet de décision, les subventions attribuées par ces différents organismes, sachant que le budget était estimé à 70 000 € et que nous avons pu couvrir plus de 80 % de dépenses par ces différents partenariats.

Le dossier n°CP-2016-1050 à Lyon 3° concerne la ZAC Part-Dieu ouest avec un des premiers éléments concrets de la matérialisation du projet de la refonte du centre commercial de la Part-Dieu avec une autorisation donnée à la SA Lyon Garibaldi ou tout autre filiale du groupe Unibail Rodamco afin de déposer des autorisations d'urbanisme et commerciales.

En l'occurrence, il s'agit de 4 sujets, d'une part de déclasser le volume 4 situé sur la parcelle cadastrée AR 7 de la rue Bonnel, du volume de voirie situé sur la parcelle cadastrée AR 62 rue de Servient, d'un volume à créer en sous-sol dépendant actuellement en partie du volume 1 situé sur la parcelle cadastrée AR 78 et enfin du volume de voirie situé sur une parcelle à cadastrer le long de la rue Servient à l'ouest du centre commercial. Enfin, il est précisé que, dans le cadre de ce projet, l'opération projetée consiste en la démolition de l'actuel parking du centre commercial dit "parking 3 000" et qui permettra ainsi l'extension et la reconfiguration dudit centre commercial et la création d'un nouveau parking, et il est précisé qu'une enquête publique sera lancée avant de statuer définitivement sur le déclassement et que cela ne préjuge pas des décisions ultérieures qui pourraient être prises en matière de délivrance d'autorisation d'urbanisme.

Voilà, monsieur le Président, pour l'ensemble de ces dossiers.

M. LE PRESIDENT : Très bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2016-1051 - Projet Next Road - Développement d'une plateforme d'aide à la stratégie pour la gestion des déchets - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N°CP-2016-1052 - Location, acquisition et maintenance de corbeilles en polyéthylène haute densité (PEHD) sur le territoire de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n°CP-2016-1051 et CP-2016-1052. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Oui, monsieur le Président, le dossier n°CP-2016-1051 concerne le projet Next Road. Dans le cadre de la convention de décembre 2014, l'Etat a confié, à l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME), la fonction d'opérateur pour gérer les crédits du programme des investissements à venir, dans le cadre de "l'économie circulaire, recyclage et valorisation des déchets". Le projet Next Road a été labellisé en mars 2016.

Désignée coordonnateur de l'ensemble des bénéficiaires de cette opération, l'entreprise Forcity, start-up lyonnaise, créée en 2014, offre aux collectivités des services d'aide à la décision fondés sur une technologie de modélisation des systèmes complexes et cette plateforme est composée de 2 applications complémentaires, une qui simule la collecte et la pré-collecte des déchets, l'autre qui planifie les déchets à l'échelle locale. Le coût global du projet est estimé à 8,43 M€ et l'entreprise Forcity a demandé à la Métropole, d'une part, de fournir des données, et d'autre part, des moyens humains, et pour l'ensemble du projet, la contribution de la Métropole est évaluée à environ 90 000 € sous forme de mise à disposition essentiellement. La Métropole de Lyon pourra percevoir des aides de l'ADEME. La décision consiste à autoriser le Président à solliciter auprès de l'ADEME une subvention.

Le dossier n°CP-2016-1052 concerne la location, l'acquisition et la maintenance de corbeilles en polyéthylène haute densité sur le territoire de la Métropole de Lyon où l'appel d'offres a été réalisé et on a choisi PLASTIC OMNIUM. C'est l'autorisation pour le Président de signer un marché pour un montant minimum de 1 100 000 € HT, soit 1 320 000 € TTC, et maximum de 2 200 000 € HT, soit 2 640 000 € TTC, pour une durée ferme de 4 ans.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° CP-2016-1053 - Prestations d'insertion professionnelle ayant pour support la réalisation de missions dans les collèges de la Métropole de Lyon - 6 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Service finances, achats, ressources -

N° CP-2016-1054 - Fourniture de produits d'épicerie et de pâtisserie pour le restaurant métropolitain et pour le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Service finances, achats, ressources -

N° CP-2016-1055 - Protection de l'Enfance - Internat Adolphe Favre - Mise à disposition des bâtiments - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Pôle de l'enfance et de la famille - Direction de la protection de l'enfance

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte les dossiers n°CP-2016-1053 à CP-2016-1055. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur : Oui, monsieur le Président, j'ai 3 dossiers qui devaient être présentés par madame la Vice-Présidente Guillemot, excusée. Le dossier n°CP-2016-1053 vise à recourir à un service d'appui d'accompagnement à l'emploi pour réaliser un certain nombre de prestations, notamment de propreté, d'hygiène, de nettoyage et d'entretien dans nos collèges à travers des structures d'insertion. C'est une illustration de ce qu'on peut faire en matière d'insertion professionnelle et de rapport avec nos fonctions autres. Ce dossier autorise monsieur le Président à signer des marchés à bons de commande.

Le dossier n°CP-2016-1054 concerne la fourniture de produits d'épicerie et de pâtisserie pour le restaurant métropolitain et pour le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF). Ce dossier autorise monsieur le Président à signer un marché à bons de commande.

Le dossier n°CP-2016-1055 approuve une convention entre la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon pour la mise à disposition des bâtiments de l'Internat Adolphe Favre situé 86, rue Chazière à Lyon 4° pour une durée de 6 ans qui commence début juillet pour se terminer le 30 juin 2022.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

N° CP-2016-0969 - Missions d'agent de sécurité coordonnateur des mesures de sécurité pour l'exploitation des tunnels en régie sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte le dossier n°CP-2016-0969. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, j'ai le dossier n°CP-2016-0969 qui correspond au lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un marché à bons de commande relatif aux missions d'agent de sécurité coordonnateur des mesures de sécurité pour l'exploitation des tunnels en régie sur le territoire de notre Métropole.

Ce marché à bons de commande serait conclu pour une durée ferme de un an, reconductible 3 fois une année, comportant un engagement de commande annuelle minimum de 20 000 € HT et maximum de 80 000 € HT, soit un montant minimum de 80 000 € HT et maximum de 320 000 € HT pour la durée totale du marché, reconductions comprises. Il nous est donc proposé de lancer ce marché et de vous autoriser à le signer.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

M. LE PRESIDENT : Nous en avons donc terminé. Quelques mots sur 2 dossiers que nous allons examiner tout à l'heure en séance publique pour lesquels il semble qu'il y ait une ou deux difficultés. Donc, je vais vous en dire quelques mots.

Le premier dossier concerne la Cité de la gastronomie. Je rappelle de quoi il est question ici puisqu'on va vous demander une urgence sur ce dossier. Comme vous l'avez tous vu, les travaux de rénovation de l'Hôtel Dieu vont bon train. Vous avez tous vu les grues et un certain nombre de travaux sur l'extérieur de cet Hôtel Dieu.

Je vous rappelle que l'Hôtel Dieu appartient aux Hospices civils de Lyon et qu'il s'agissait, il y a quelques années, de construire des hôpitaux modernes à la place de nos hôpitaux anciens. Donc, nous avons rénové à la fois l'hôpital Antiquaille et l'hôpital Debrousse qui sont en train de s'achever, et il y avait également l'Hôtel Dieu.

Donc, à cette époque, les HCL ont fait un concours pour lequel a été retenu le groupe Eiffage, en particulier pour la qualité des architectes qui étaient liés à ce groupe, en l'occurrence monsieur Didier Repellin, architecte en chef des monuments historiques dont vous connaissez tous le travail et dont on était sûr que, pour la rénovation de cet Hôtel Dieu qui est quand même un des joyaux architecturaux de la ville, il allait faire quelque chose de bien.

Donc, il s'agit d'un projet qui porte sur 51 000 mètres carrés pour lequel nous avons réservé 3 600 mètres carrés pour faire une Cité de la gastronomie. Cela signifie qu'aujourd'hui, les 51 000 mètres carrés moins les 3 600 sont aujourd'hui rénovés par Eiffage pour un volume de travaux qui est à peu près de 250 M€. Donc, Eiffage était le promoteur. Il a revendu, il y a quelques mois, à un investisseur nommé PREDICA, société d'assurance nationale du Crédit agricole. Et c'est aujourd'hui PREDICA qui commercialise l'ensemble de ces lieux, en particulier tout ce qui est commerces, logements tertiaires, etc.

Nous avons toujours dit qu'à l'intérieur de cet Hôtel Dieu, nous voulions porter un projet particulier qui était la Cité de la gastronomie sauf que, pour produire cette Cité de la gastronomie, il fallait aménager les 3 600 mètres carrés de cette Cité et que les coûts étaient les suivants : 15 M€ pour aménager la coque et 4 M€ pour l'aménagement. Nous avons monté un projet avec Eiffage, à l'époque promoteur et détenteur des droits, qui était le suivant :

- 2 M€ pour la Ville de Lyon,
- 2 M€ pour la Métropole de Lyon,
- 2 M€ pour la Région,
- 2 M€ pour Eiffage,

et Eiffage se chargeait de trouver 11 M€ de mécénat pour compléter le financement et pour arriver à construire cette Cité de la gastronomie. Entre-temps, Eiffage avait passé, dans la convention qu'il a signée avec PREDICA, la clause comme quoi, si en décembre 2016, il n'était pas arrivé à conclure la Cité de la gastronomie, les 3 600 mètres carrés revenaient à PREDICA qui en faisait ce qu'il voulait. Donc, Eiffage est obligé de vendre à ce moment-là les 3 600 mètres carrés à PREDICA.

Comme le dossier avançait relativement peu de la part d'Eiffage qui est un constructeur de talent mais qui n'est pas forcément un vendeur exceptionnel, il y a un mois et demi, j'ai décidé de prendre le dossier en main et je suis allé solliciter un certain nombre de sociétés qui pouvait effectivement faire du mécénat et donc apporter les 11 M€ que nous attendions pour pouvoir lancer la Cité de la gastronomie.

Il se trouve que les démarches que j'ai pu faire ont assez bien marché et qu'un certain nombre d'entreprises ont décidé de répondre présentes quand je les sollicitais. C'était en général à hauteur de 1 à 2 M€, voire un peu plus, pour chacune d'entre elles. Cela signifie que le volume d'argent qui est aujourd'hui potentiellement disponible et relativement important doit pouvoir nous permettre de boucler le financement de la Cité de la gastronomie avec un problème, et c'est pour cela que nous demandons une urgence aujourd'hui. Evidemment, il faut mettre ce fonds quelque part, et plutôt que de mettre dans un fonds qui soit géré par Eiffage, il nous a semblé plus judicieux de constituer un fonds qui sera un fonds de la Métropole de Lyon plutôt qu'un fonds qui ne soit pas totalement étranger.

Donc, pour cela, il faut constituer le fonds et il faut le constituer assez vite pour la raison suivante, c'est que notre prochain Conseil métropolitain a lieu le 21 septembre 2016 et que les firmes qui veulent venir avec nous ont, en général, des Conseils d'administration qui ont lieu début septembre. Et donc je préfère tenir que courir. Je préférerais que, début septembre, ils puissent délibérer pour verser leurs dotations à un fonds que nous aurions déjà créé. C'est pour cela que je vous demande l'urgence parce que, comme vous le voyez, le mois de décembre approche vite, et si on ne fait rien en septembre-octobre, on peut très vite se retrouver avec une impossibilité de financer, ce qui engendrerait l'abandon de la Cité de la gastronomie et le rachat des locaux par PREDICA avec sa propre destination. Je crois qu'aujourd'hui, il y a pas mal de monde qui s'intéresse à l'Hôtel Dieu en général et j'ai peur que les choses puissent partir ailleurs. Voilà pour ce qui concerne le premier dossier.

Le deuxième dossier qui posait un certain nombre de difficultés, était la participation de la Métropole de Lyon à l'Institut français de civilisation musulmane. Je vous rappelle que nous avons voté ce dossier à la Ville de Lyon pour 1 M€, qu'il est demandé 1 M€ à la Métropole de Lyon, qu'il était prévu dans les montages initiaux que le Conseil général et la Région puissent participer aussi, et que pour les raisons qui les incombent, ils n'ont pas voulu participer. Et ainsi, ce soir, nous avons une délibération pour ce qui concerne la Métropole de Lyon.

Alors, sur ce sujet, j'ai assisté, au Conseil municipal de Lyon, à des positions d'ordre raciste et xénophobe. Evidemment, tout ce qui a connotation "arabe et musulmane" chez le Front national, est rejeté. D'ailleurs, j'ai eu la surprise, lors du dernier Conseil municipal, de voir notre collègue monsieur Boudot, lorsque nous sortions du Conseil municipal, ramener une bande d'identitaires qui m'attendaient à la sortie du Conseil municipal et qui m'ont pris à partie. Ils ont essayé de bloquer ma voiture et ont tapé dessus pour essayer de m'y extraire. Donc, ce sont des procédés, j'emploie rarement le mot, "fascistes" dans leur nature où on essaie de monter des groupes, comme vous avez vu, dans l'agglomération lyonnaise, des groupes d'une autre nature qui souhaitent remettre en question toutes les règles républicaines.

Ceci étant, j'ai vu qu'un certain nombre de gens pouvait s'interroger sur notre participation pour cet Institut français de civilisation musulmane. D'ailleurs, ils s'interrogeaient sur 2 sortes de questions. D'abord, sur la gouvernance qui n'était pas précisée, on disait "c'est une association pour la création de cet Institut". J'ai donc décidé cette semaine de pouvoir avancer sur ce point de manière à ce que chacun soit rassuré, et donc après des discussions avec les gens qui portent ce projet, en particulier avec monsieur Kamel Kabtane, avec à la fois le Ministre de l'intérieur et le Préfet de la Région, nous avons décidé d'avoir une gouvernance qui soit plus assurée et qui puisse donner, en particulier à l'Etat et aux collectivités locales, l'assurance qu'il n'y aurait pas de dérive dans les prochaines années. Evidemment, je pense que tout le monde peut faire confiance à monsieur Kamel Kabtane mais on ne sait pas ce qui se passera dans 5, 10 ou 15 ans, il faut donc se donner les moyens de pouvoir assurer un contrôle sur ce qui se passe.

Ainsi, nous avons décidé, à partir de là, de monter un conseil d'administration qui serait composé de 23 personnes. D'abord, celui qui a lancé le projet, en l'occurrence monsieur Kamel Kabtane comme Président de ce Conseil, et ensuite d'avoir 2 collègues, celui des membres de l'association et un autre qui représenterait, si je puis dire, les institutions publiques. Ainsi, ces 2 collègues seraient de 11 personnes chacun. Pour ce qui concerne le collège des personnalités publiques, nous aurions 3 membres pour la Ville de Lyon, 3 pour la Métropole puisqu'elle finance, 2 pour l'Université de Lyon et 3 membres de personnalités qualifiées qui seraient choisies par les premiers, à savoir par la Ville, la Métropole et par l'Université de Lyon. Ainsi, nous sommes sûrs que, déjà au conseil d'administration, on a la capacité à ne pas laisser dévier les choses.

En dehors et à côté de ce conseil d'administration, il y aura un comité d'orientation et de surveillance qui serait composé des membres du conseil d'administration plus des membres de l'Etat. Alors, l'Etat n'a pas encore choisi quels seraient ceux qui représenteraient mais c'est à la fois le ministère de l'intérieur, le ministre de la culture et sans doute le ministère de l'éducation. Ainsi, je pense que nous avons "blindé" totalement la gouvernance.

Pour ce qui concerne le financement, vous verrez, c'est un très beau projet, je le présenterai tout à l'heure, qui a été dessiné par un Cabinet d'architecture s'appelant Gautier Conquet qui a fait plein de très beaux projets dans la ville, et qui est un très bon Cabinet d'architectes. Les appels d'offres ont été lancés, le projet initialement coûtait 8 M€ HT. Après l'appel d'offres, il est passé à 6,5 M€. Donc, ces 6,5 M€ dans l'état des lieux seraient versés par l'Etat pour 1 M€, par la Métropole pour 1 M€, par la Ville pour 1 M€. Les ressources propres pour l'association seraient de 2 M€. Des entreprises lyonnaises ont accepté de souscrire pour 600 000 € et enfin les ressources extérieures, celles qui font un peu parler, seraient seulement de 1 M€. Donc, ce n'est pas à partir des 1 M€ qu'on peut évidemment contrôler une structure. Si jamais d'ailleurs, on veut éviter que d'autres viennent financer le Conseil général, la Région pourrait revenir financer, et à ce moment-là, il n'y aurait plus de souscription étrangère.

Je vous rappelle que des instituts ou des institutions qui sont liés à des cultes, nous en avons déjà financé deux. Nous avons financé l'Ecclé autour de l'histoire du christianisme et nous avons financé la réalisation du foyer Hillel autour du judaïsme. Donc, à mon avis, il serait un peu fort de café que, lorsqu'il s'agit de religions chrétiennes, on trouve que le financement des collectivités locales est bien, que lorsqu'il s'agit de la communauté juive, on trouve que c'est normal mais que lorsqu'il s'agit de la communauté musulmane, on dise que c'est in finançable. Cela signifierait une stigmatisation des français musulmans qui serait inacceptable et, à mon avis, ce serait le meilleur moyen de convaincre un certain nombre de jeunes français de confession musulmane qu'ils ne sont pas des français à part entière, donc ils sont rejetés de la communauté nationale.

Donc, je défendrais ce dossier tout à l'heure avec passion. En plus, cela m'a donné l'occasion de relire tous les débats qui sont assez fournis sur la loi de 1905 où on voyait qu'Aristide Briand disait que la loi qu'il proposait n'était pas une loi comme celle qu'avait voulu, à un moment donné, le petit père Combes, c'est-à-dire d'un anticléricalisme de combat mais au contraire de reconnaissance de toutes les religions ou de l'absence de religions de la libre pensée ou de la franc-maçonnerie. Nous sommes dans la droite ligne de la loi de 1905 tel que son rapporteur Aristide Briand l'avait pensée.

Voilà, mes chers collègues, les dossiers que nous examinerons tout à l'heure. Merci beaucoup.

La séance est levée à 12 heures 35.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 12 septembre 2016

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb

Damien Berthilier
